

Arrangement entre Poivre et Verdière pour la traite d'esclaves

Perte du vaisseau *le Fort*.

Maillart-Dumesle au ministre, le 13 octobre 1772.

Deux exemplaires aux Archives Nationales.: A.N. Col C/4/32, f°69 et A.N. Col E 385, dossier Verdières, Charles de, maréchal de camp en mission aux Indes, vue 312.

Voir sur la base documentaire => 15 octobre 1771- Naufrage de la flûte du Roi *le Fort* sur la côte de Quérimbe.

N°31.

Au Port Louis Isle de France le 13 octobre 1772

Perte du vaisseau *le Fort*

Objet de son voyage.

Monseigneur,

M. Poivre avait fait un arrangement avec M. de Verdière [ou Verdières] pour procurer des esclaves au service du Roi. Le Roi après cet arrangement qui n'a été convenu que verbalement (à ce que m'a dit M. Poivre) a fourni à M. Verdière le vaisseau *le Fort* tout armé, à condition que le dixième des Noirs traités appartiendrait au Roi.

Le navire a péri à la côte de Mozambique ; le capitaine a sauvé ce qu'il a pu des effets du navire, les a vendus, et a traité 36 esclaves, et les a chargés à fret sur un navire portugais qui les a apportés à l'île Bourbon. Il en est mort 16 dans le voyage, reste à 20 qui coûtent au Roi et l'armement et le navire lui-même, sans compter encore 430 piastres effectives qu'il a fallu payer au navire portugais pour le transport de ces esclaves à Bourbon. Le navire avait été frété en France dans le temps des bruits de guerre, pour apporter des troupes ; il était armé pour le Roi qui, je pense, l'a pris pour son compte depuis longtemps, sans quoi le prix du fret aurait excédé plus d'une fois la valeur du bâtiment.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Maillart Dumesle

* * *